

Entente Régionale du Tournaisis Association Sans But Lucratif N° d'entreprise : 0754.628.920 Chaussée de Lannoy, 14 - 7503 FROYENNES

RPM Région wallonne secretariat@tt-ert.be www.tt-ert.be

BULLETIN OFFICIEL N°17 17 août 2023

Sommaire

1. Saison 2023-2024	. 1
2. Trophée Maurice Dubois	.1

1. Saison 2023-2024

Le Conseil d'Administration s'est réuni ce mercredi 9 août pour préparer la saison 2023-2024. Comme annoncé lors de notre Assemblée Générale, l'Assemblée des Secrétaires est fixée au 1er septembre prochain à 19h30 et c'est la JTT Froidmont-Maroc qui nous recevra en son local, Domaine des Eaux Sauvages, Rue du Pont Vert, 14.

Au traditionnel calendrier préparatoire repris en annexe est joint un document reprenant l'occupation des différentes salles, permettant à chacun de préparer les éventuelles demandes de dérogation d'horaire. Le calendrier préparatoire tient déjà compte des demandes de dérogation générale (soit pour toutes les rencontre à domicile) inscrites sur les formulaires d'engagement à la suite de l'introduction des nouveaux horaires des divisions (voir à ce sujet le BO n°16, folio 2, point 3).

Toute autre demande de dérogation pourra être introduite lors de l'Assemblée des Secrétaires selon les règles habituelles. Divers documents y seront également remis et d'autres seront à remettre (voir encadré cidessous).

En division IV, maintien cette année de la formule traditionnelle (10 équipes s'affrontant en aller/retour). Toutes les places sont occupées avec toutefois une confirmation encore à recevoir pour l'équipe C du TTC AEC Tournai. Une confirmation est attendue pour l'Assemblée des Secrétaires au plus tard, le TS Maulde ayant annoncé son souhait d'occuper la place éventuellement vacante.

Documents en annexe

- Document n°2 : Liste de forces - Document à remettre le jour de l'Assemblée des Secrétaires ;

Document n°3A: Affiliation – Document à remettre au plus tard le 10 septembre (ou en cours de championnat);
 Document n°3A/Bis: Double-affiliation – Document à remettre au plus tard le 10 septembre (ou en cours de championnat)

ou dès l'affiliation dans une autre fédération);

- Document n°8 : Demande de dérogation de classement - Document à remettre <u>au plus tard le 10 septembre</u> ;

- Document n°9: Abonnements - Document à remettre le jour de l'Assemblée des Secrétaires;

- Formulaire d'inscription pour le Trophée « Maurice Dubois » : A remettre auprès du Coordinateur de la Coupe, David

SPILEERS, pour le 30 septembre au plus tard

2. Trophée Maurice Dubois

La formule traditionnelle de Coupe laissera place cette saison à une nouvelle compétition ouverte aux affiliés ERT mais également aux affiliés de toute autre fédération. L'objectif annoncé est d'ouvrir l'ERT vers l'extérieur et pourquoi pas d'en tirer l'inscription de nouveaux clubs, l'affiliation de nouveaux joueurs ou le retour d'anciens clubs ou affiliés. Les grandes lignes du règlement de cette nouvelle compétition ont été expliquées lors de l'Assemblée Générale et le règlement final a été rédigé durant les vacances.

La nouvelle compétition a suscité de nombreuses réactions, du scepticisme à l'engouement. Cette première expérience permettra à chacun de se faire son opinion. L'Assemblée Générale prochaine permettra d'en faire le bilan et de formuler d'éventuelles propositions d'aménagement.

Le règlement, formulaire d'inscription et affiche sont repris en annexe.

ERT - AGENDA - SAISON 2023-2024

DATES	FRBTT	ACTIVITES	REMARQUES
V./ 01/09/2023		Assemblée des Secrétaires	
S./ 02/09/2023			
S./ 09/09/2023		Tournoi - TTT Estaimpuis	
S./ 16/09/2023	J.01	Journée n°01	
S./ 23/09/2023	J.02	Journée n°02	
S./ 30/09/2023	J.03	Journée n°03	
S./ 07/10/2023	J.04		
S./ 14/10/2023	J.05	Journée n°04	
S./ 21/10/2023	J.06	Journée n°05	Congé d'automne (début)
S./ 28/10/2023		Trophée Maurice Dubois - 1/32	
S./ 04/11/2023	J.07	Tournoi - TS Maulde	Congé d'automne (fin)
S./ 11/11/2023			Armistice
S./ 18/11/2023	J.08	Journée n°06	
S./ 25/11/2023	J.09	Journée n°07	
S./ 02/12/2023	J.10	Journée n°08	
S./ 09/12/2023	J.11	Journée n°09	
S./ 16/12/2023		Trophée Maurice Dubois - 1/16	
S./ 23/12/2023			Vacances d'hiver (début)
S./ 30/12/2023			
S./ 06/01/2024			Vacances d'hiver (fin)
S./ 13/01/2024	J.12	Tournoi - JTT Fr-Maroc	
S./ 20/01/2024	J.13	Journée n°10	
S./ 27/01/2024	J.14	Journée n°11	
S./ 03/02/2024		Trophée Maurice Dubois - 1/8	
S./ 10/02/2024	J.15	Journée n°12	
S./ 17/02/2024	J.16	Journée n°13	
S./ 24/02/2024	J.17	Journée n°14	Congé de détente (début)
S./ 02/03/2024			
S./ 09/03/2024	J.18		Congé de détente (fin) - Carnaval Tournai
S./ 16/03/2024	J.19	Journée n°15	
S./ 23/03/2024		Championnats Individuels	
S./ 30/03/2024	J.20	Journée n°16	Pâques
S./ 06/04/2024	104	Trophée Maurice Dubois - 1/4	
S./ 13/04/2024 S./ 20/04/2024	J.21	Journée n°17 Journée n°18	
S./ 20/04/2024 S./ 27/04/2024	J.22		Vocance de printema (début)
S./ 27/04/2024 S./ 04/05/2024		Trophée Maurice Dubois - 1/2	Vacances de printemps (début)
S./ 04/05/2024 S./ 11/05/2024			Vacances de printemps (fin)
S./ 18/05/2024 S./ 18/05/2024		<u></u>	Pentecôte
S./ 25/05/2024		Journée de clôture	rentecote
S./ 01/06/2024		Journee de Ciolure	
S./ 08/06/2024 S./ 08/06/2024			
S./ 15/06/2024			
V./ 21/06/2024		Assemblée Générale	
S./ 22/06/2024		Assemblee Generale	
S./ 22/06/2024 S./ 29/06/2024			
3./ 23/00/2024			

Division I - 18h00

RJ Allain A
JPV Froidmont-Maroc A
MJ Lamain A
ETT Vaulx A
TT Don Bosco A
ETT Vaulx B
P. Froyennes A
JPV Froidmont-Maroc B
LM Wiers A

1.04	C/10h	D I Allein A	TT Day Bassa A	CHOL	140
J.01	S/18h S/18h	RJ Allain A JPV Froidmont-Maroc A	- TT Don Bosco A - LM Wiers A	S/19h S/19h	J.10
16-sept	S/18h	MJ Lamain A	- JPV Froidmont-Maroc B	S/18h	20-janv
	S/18h	ETT Vaulx A		S/1011 S/17h	
	S/1011 S/19h		- P. Froyennes A - ETT Vaulx B	S/17/1 S/18h	
	3/1911	TTT Estaimpuis A	- ETT VAUIX D	5/1011	
J.02	S/19h	TT Don Bosco A	- MJ Lamain A	S/18h	J.11
23-sept	S/18h	ETT Vaulx B	 JPV Froidmont-Maroc A 	S/18h	27-janv
	S/17h	P. Froyennes A	- RJ Allain A	S/18h	
	S/18h	JPV Froidmont-Maroc B	- TTT Estaimpuis A	S/19h	
	S/19h	LM Wiers A	- ETT Vaulx A	S/18h	
J.03	S/18h	RJ Allain A	- LM Wiers A	S/19h	J.12
30-sept	S/18h	JPV Froidmont-Maroc A	- JPV Froidmont-Maroc B	S/18h	10-févr
00 00pt	S/18h	MJ Lamain A	- P. Froyennes A	S/17h	
	S/18h	ETT Vaulx B	- ETT Vaulx A	S/18h	
	S/19h	TTT Estaimpuis A	- TT Don Bosco A	S/19h	
	O/ 1311	TTT Lotampulo /	11 Doi: 50300 70	<i>C/1011</i>	
J.04	S/18h	MJ Lamain A	- ETT Vaulx B	S/18h	J.13
14-oct	S/18h	ETT Vaulx A	 TTT Estaimpuis A 	S/19h	17-févr
	S/17h	P. Froyennes A	 JPV Froidmont-Maroc A 	S/18h	
	S/18h	JPV Froidmont-Maroc B	- RJ Allain A	S/18h	
	S/19h	LM Wiers A	- TT Don Bosco A	S/19h	
J.05	S/18h	RJ Allain A	- TTT Estaimpuis A	S/19h	J.14
21-oct	S/18h	JPV Froidmont-Maroc A	- MJ Lamain A	S/18h	24-févr
21 000	S/19h	TT Don Bosco A	- ETT Vaulx A	S/18h	211011
	S/18h	ETT Vaulx B	- P. Froyennes A	S/17h	
	S/19h	LM Wiers A	- JPV Froidmont-Maroc B	S/18h	
	G/ 1011	LIN WIGIO /	or viriolamon waroo b	G/ 1011	
J.06	S/18h	ETT Vaulx A	- RJ Allain A	S/18h	J.15
18-nov	S/19h	TT Don Bosco A	 JPV Froidmont-Maroc A 	S/18h	16-mars
	S/17h	P. Froyennes A	- LM Wiers A	S/19h	
	S/18h	JPV Froidmont-Maroc B	- ETT Vaulx B	S/18h	
	S/19h	TTT Estaimpuis A	- MJ Lamain A	S/18h	
J.07	S/18h	JPV Froidmont-Maroc A	- RJ Allain A	S/18h	J.16
25-nov	S/18h	MJ Lamain A	- ETT Vaulx A	S/18h	30-mars
	S/18h	ETT Vaulx B	- TT Don Bosco A	S/19h	
	S/17h	P. Froyennes A	- JPV Froidmont-Maroc B	S/18h	
	S/19h	TTT Estaimpuis A	- LM Wiers A	S/19h	
	0,440	D. A	FTT 1/ 1 B	0/401	
J.08	S/18h	RJ Allain A	- ETT Vaulx B	S/18h	J.17
02-déc	S/18h	JPV Froidmont-Maroc A	- TTT Estaimpuis A	S/19h	13-avr
	S/18h	ETT Vaulx A	- JPV Froidmont-Maroc B	S/18h	
	S/19h	TT Don Bosco A	- P. Froyennes A	S/17h	
	S/19h	LM Wiers A	- MJ Lamain A	S/18h	
J.09	S/18h	MJ Lamain A	- RJ Allain A	S/18h	J.18
09-déc	S/18h	ETT Vaulx A	 JPV Froidmont-Maroc A 	S/18h	20-avr
	S/17h	P. Froyennes A	- TTT Estaimpuis A	S/19h	
	S/18h	JPV Froidmont-Maroc B	- TT Don Bosco A	S/19h	
	S/19h	LM Wiers A	- ETT Vaulx B	S/18h	

Division II - 18h00

P. Froyennes B
P. Froyennes C
RR Rumes A
TTG Anvaing A
TTC AEC Tournai A
JPV Froidmont-Maroc C
TS Maulde A
TS Maulde B
LM Wiers B

J.01	S/18h	P. Froyennes B	-	TTC AEC Tournai A	S/18h	J.10
16-sept	S/18h	P. Froyennes C	-	LM Wiers B	S/19h	20-janv
	S/18h	RR Rumes A	-	TS Maulde B	S/18h	
	S/18h	TTG Anvaing A	-	TS Maulde A	S/18h	
	S/19h	TTT Estaimpuis B	-	JPV Froidmont-Maroc C	S/18h	
J.02	S/18h	TTC AEC Tournai A	_	RR Rumes A	S/18h	J.11
23-sept	S/18h	JPV Froidmont-Maroc C	_	P. Froyennes C	S/18h	27-janv
	S/18h	TS Maulde A	_	P. Froyennes B	S/18h	
	S/18h	TS Maulde B	_	TTT Estaimpuis B	S/19h	
	S/19h	LM Wiers B	_	TTG Anvaing A	S/18h	
	O/ 1011	EIN WIOIO B		TTG / tilvating / t	G/ 1011	
J.03	S/18h	P. Froyennes B	-	LM Wiers B	S/19h	J.12
30-sept	S/18h	P. Froyennes C	-	TS Maulde B	S/18h	10-févr
	S/18h	RR Rumes A	-	TS Maulde A	S/18h	
	S/18h	JPV Froidmont-Maroc C	-	TTG Anvaing A	S/18h	
	S/19h	TTT Estaimpuis B	-	TTC AEC Tournai A	S/18h	
J.04	S/18h	RR Rumes A	-	JPV Froidmont-Maroc C	S/18h	J.13
14-oct	S/18h	TTG Anvaing A	-	TTT Estaimpuis B	S/19h	17-févr
	S/18h	TS Maulde A	-	P. Froyennes C	S/18h	
	S/18h	TS Maulde B	-	P. Froyennes B	S/18h	
	S/19h	LM Wiers B	-	TTC AEC Tournai A	S/18h	
J.05	S/18h	P. Froyennes B	_	TTT Estaimpuis B	S/19h	J.14
21-oct	S/18h	P. Froyennes C	-	RR Rumes A	S/1911 S/18h	24-févr
21-001	S/18h	TTC AEC Tournai A	-	TTG Anvaing A	S/18h	24-16/1
	S/18h	JPV Froidmont-Maroc C	-	TS Maulde A	S/18h	
	S/1011 S /19h	LM Wiers B	-	TS Maulde B	S/18h	
	3/1911	LIVI WHEIS D	-	13 Maulue B	3/1011	
J.06	S/18h	TTG Anvaing A	-	P. Froyennes B	S/18h	J.15
18-nov	S/18h	TTC AEC Tournai A	-	P. Froyennes C	S/18h	16-mars
	S/18h	TS Maulde A	-	LM Wiers B	S/19h	
	S/18h	TS Maulde B	-	JPV Froidmont-Maroc C	S/18h	
	S/19h	TTT Estaimpuis B	-	RR Rumes A	S/18h	
J.07	S/18h	P. Froyennes C	-	P. Froyennes B	S/18h	J.16
25-nov	S/18h	RR Rumes A	-	TTG Anvaing A	S/18h	30-mars
	S/18h	JPV Froidmont-Maroc C	-	TTC AEC Tournai A	S/18h	
	S/18h	TS Maulde A	-	TS Maulde B	S/18h	
	S/19h	TTT Estaimpuis B	-	LM Wiers B	S/19h	
J.08	S/18h	P. Froyennes B	_	JPV Froidmont-Maroc C	S/18h	J.17
02-déc	S/18h	P. Froyennes C	_	TTT Estaimpuis B	S/19h	13-avr
	S/18h	TTG Anvaing A	_	TS Maulde B	S/18h	
	S/18h	TTC AEC Tournai A	_	TS Maulde A	S/18h	
	S/19h	LM Wiers B	-	RR Rumes A	S/18h	
J.09	S/18h	RR Rumes A	-	P. Froyennes B	S/18h	J.18
09-déc	S/18h	TTG Anvaing A	-	P. Froyennes C	S/18h	20-avr
	S/18h	TS Maulde A	-	TTT Estaimpuis B	S/19h	
	S/18h	TS Maulde B	-	TTC AEC Tournai A	S/18h	
	S/19h	LM Wiers B	-	JPV Froidmont-Maroc C	S/18h	

Division III - 15h00

P. Froyennes D
P. Froyennes E
RR Rumes B
TTG Anvaing B
MJ Lamain B
RR Rumes C
RR Rumes D
JPV Froidmont-Maroc D
TS Maulde C
TTT Estaimpuis C

J.01	S/15h	P. Froyennes D	-	MJ Lamain B	S/15h	J.10
16-sept	S/15h	P. Froyennes E	-	TS Maulde C	S/15h	20-janv
	S/15h	RR Rumes B	-	JPV Froidmont-Maroc D	S/15h	
	S/15h	TTG Anvaing B	-	RR Rumes D	S/15h	
	S/15h	TTT Estaimpuis C	-	RR Rumes C	S/15h	
J.02	S/15h	MJ Lamain B	-	RR Rumes B	S/15h	J.11
23-sept	S/15h	RR Rumes C	-	P. Froyennes E	S/15h	27-janv
	S/15h	RR Rumes D	-	P. Froyennes D	S/15h	
	S/15h	JPV Froidmont-Maroc D	-	TTT Estaimpuis C	S/15h	
	S/15h	TS Maulde C	-	TTG Anvaing B	S/15h	
J.03	S/15h	D. Froyennes D		TS Maulde C	S/15h	J.12
		P. Froyennes D	-			
30-sept	S/15h	P. Froyennes E	-	JPV Froidmont-Maroc D	S/15h	10-févr
	S/15h	RR Rumes B	-	RR Rumes D	S/15h	
	S/15h	RR Rumes C	-	TTG Anvaing B	S/15h	
	S/15h	TTT Estaimpuis C	-	MJ Lamain B	S/15h	
J.04	S/15h	RR Rumes B	-	RR Rumes C	S/15h	J.13
14-oct	S/15h	TTG Anvaing B	_	TTT Estaimpuis C	S/15h	17-févr
	S/15h	RR Rumes D	_	P. Froyennes E	S/15h	_
	S/15h	JPV Froidmont-Maroc D	_	P. Froyennes D	S/15h	
	S/15h	TS Maulde C	_	MJ Lamain B	S/15h	
	0/1011	10 Madide 0		WIO Edition B	0/1011	
J.05	S/15h	P. Froyennes D	-	TTT Estaimpuis C	S/15h	J.14
21-oct	S/15h	P. Froyennes E	-	RR Rumes B	S/15h	24-févr
	S/15h	MJ Lamain B	-	TTG Anvaing B	S/15h	
	S/15h	RR Rumes C	-	RR Rumes D	S/15h	
	S/15h	TS Maulde C	-	JPV Froidmont-Maroc D	S/15h	
1.00	0.451	TTO 4 ' D		D.E. D.	0/451	1.45
J.06	S/15h	TTG Anvaing B	-	P. Froyennes D	S/15h	J.15
18-nov	S/15h	MJ Lamain B	-	P. Froyennes E	S/15h	16-mars
	S/15h	RR Rumes D	-	TS Maulde C	S/15h	
	S/15h	JPV Froidmont-Maroc D	-	RR Rumes C	S/15h	
	S/15h	TTT Estaimpuis C	-	RR Rumes B	S/15h	
J.07	S/15h	P. Froyennes E	_	P. Froyennes D	S/15h	J.16
25-nov	S/15h	RR Rumes B	_	TTG Anvaing B	S/15h	30-mars
20	S/15h	RR Rumes C	_	MJ Lamain B	S/15h	00
	S/15h	RR Rumes D	_	JPV Froidmont-Maroc D	S/15h	
	S/15h	TTT Estaimpuis C	_	TS Maulde C	S/15h	
	0/1011	TTT Estampuis O		10 Madide 0	0/1011	
J.08	S/15h	P. Froyennes D	-	RR Rumes C	S/15h	J.17
02-déc	S/15h	P. Froyennes E	-	TTT Estaimpuis C	S/15h	13-avr
	S/15h	TTG Anvaing B	-	JPV Froidmont-Maroc D	S/15h	
	S/15h	MJ Lamain B	-	RR Rumes D	S/15h	
	S/15h	TS Maulde C	-	RR Rumes B	S/15h	
J.09	S/15h	RR Rumes B		P. Froyennes D	S/15h	J.18
09-déc	S/15h	TTG Anvaing B		P. Froyennes E	S/15h	20-avr
UJ-UEC		RR Rumes D	-	TTT Estaimpuis C	S/15f1 S/15h	20-avi
	S/15h	JPV Froidmont-Maroc D	-	•		
	S/15h		-	MJ Lamain B	S/15h	
	S/15h	TS Maulde C	-	RR Rumes C	S/15h	

Division IV - 15h00

TS Maulde D
JPV Froidmont-Maroc E
TTT Estaimpuis D
TTG Anvaing C
TTC AEC Tournai B
TTC AEC Tournai C
P. Froyennes G
P. Froyennes H
P. Froyennes F
TTT Estaimpuis E

J.01 16-sept	S/15h S/15h S/15h S/15h S/15h	TS Maulde D JPV Froidmont-Maroc E TTT Estaimpuis D TTG Anvaing C TTT Estaimpuis E	- - - -	TTC AEC Tournai B P. Froyennes F P. Froyennes H P. Froyennes G TTC AEC Tournai C	S/15h S/14h S/16h S/14h S/15h	J.10 20-janv
J.02 23-sept	S/15h S/15h S/14h S/16h S/14h	TTC AEC Tournai B TTC AEC Tournai C P. Froyennes G P. Froyennes H P. Froyennes F	- - - -	TTT Estaimpuis D JPV Froidmont-Maroc E TS Maulde D TTT Estaimpuis E TTG Anvaing C	S/15h S/15h S/15h S/15h S/15h	J.11 27-janv
J.03 30-sept	S/15h S/15h S/15h S/15h S/15h	TS Maulde D JPV Froidmont-Maroc E TTT Estaimpuis D TTC AEC Tournai C TTT Estaimpuis E	- - - -	P. Froyennes F P. Froyennes H P. Froyennes G TTG Anvaing C TTC AEC Tournai B	S/14h S/16h S/14h S/15h S/15h	J.12 10-févr
J.04 14-oct	S/15h S/15h S/14h S/16h S/14h	TTT Estaimpuis D TTG Anvaing C P. Froyennes G P. Froyennes H P. Froyennes F	- - - -	TTC AEC Tournai C TTT Estaimpuis E JPV Froidmont-Maroc E TS Maulde D TTC AEC Tournai B	S/15h S/15h S/15h S/15h S/15h	J.13 17-févr
J.05 21-oct	S/15h S/15h S/15h S/15h S/14h	TS Maulde D JPV Froidmont-Maroc E TTC AEC Tournai B TTC AEC Tournai C P. Froyennes F	- - - -	TTT Estaimpuis E TTT Estaimpuis D TTG Anvaing C P. Froyennes G P. Froyennes H	S/15h S/15h S/15h S /14h S /16h	J.14 24-févr
J.06 18-nov	S/15h S/15h S/14h S/16h S/15h	TTG Anvaing C TTC AEC Tournai B P. Froyennes G P. Froyennes H TTT Estaimpuis E	- - - -	TS Maulde D JPV Froidmont-Maroc E P. Froyennes F TTC AEC Tournai C TTT Estaimpuis D	S/15h S/15h S /1 4h S/15h S/15h	J.15 16-mars
J.07 25-nov	S/15h S/15h S/15h S/14h S/15h	JPV Froidmont-Maroc E TTT Estaimpuis D TTC AEC Tournai C P. Froyennes G TTT Estaimpuis E	- - - -	TS Maulde D TTG Anvaing C TTC AEC Tournai B P. Froyennes H P. Froyennes F	S/15h S/15h S/15h S/16h S/14h	J.16 30-mars
J.08 02-déc	S/15h S/15h S/15h S/15h S/14h	TS Maulde D JPV Froidmont-Maroc E TTG Anvaing C TTC AEC Tournai B P. Froyennes F	- - - -	TTC AEC Tournai C TTT Estaimpuis E P. Froyennes H P. Froyennes G TTT Estaimpuis D	S/15h S/15h S/16h S/14h S/15h	J.17 13-avr
J.09 09-déc	S/15h S/15h S/14h S/16h S/14h	TTT Estaimpuis D TTG Anvaing C P. Froyennes G P. Froyennes H P. Froyennes F	- - - -	TS Maulde D JPV Froidmont-Maroc E TTT Estaimpuis E TTC AEC Tournai B TTC AEC Tournai C	S/15h S/15h S/15h S/15h S/15h	J.18 20-avr



Entente Régionale du Tournaisis Association Sans But Lucratif N° d'entreprise : 0754.628.920 Chaussée de Lannoy, 14 - 7503 FROYENNES RPM Région wallonne secretariat@tt-ert.be

OCCUPATION DES LOCAUX – CALENDRIER 2023-2024

www.tt-ert.be

RJ Allain									
Journée	S/14h	S/15h	S/16h	S/17h	S/18h	S/19h			
1					Α				
3					Α				
5					Α				
8					Α				
11					Α				
13					Α				
15					Α				
16					Α				
18					Α				

	P. Froyennes									
Journée	S/14h	S/15h	S/16h	S/17h	S/18h	S/19h				
1		DE			ВС					
2	F G		Н	Α						
3		DE			ВС					
4	F G		Н	Α						
5	F	DE			ВС					
6	G		Н	Α						
7	G	Е		Α	С					
8	F	DE			ВС					
9	F G		Н	Α						
10	F G		Н	Α						
11		DE			ВС					
12	F G		Н	Α						
13		DE			ВС					
14	G		Н	Α						
15	F	DE			ВС					
16	F	D	Н		В					
17	G		Н	Α						
18		DE			ВС					

	MJ Lamain									
Journée	S/14h	S/15h	S/16h	S/17h	S/18h	S/19h				
1					Α					
2		В								
3					Α					
4					Α					
5		В								
6		В								
7					Α					
8		В								
9					Α					
10		В								
11					Α					
12		В								
13		В								
14					Α					
15					Α					
16		В								
17					Α					
18		В								

RR Rumes									
Journée	S/14h	S/15h	S/16h	S/17h	S/18h	S/19h			
1		В			Α				
2		CD							
3		ВС			Α				
4		B D			Α				
5		С							
6		D							
7		BCD			Α				
9		B D			Α				
10		C D							
11		В			Α				
12		D							
13		С							
14		B D			Α				
15		ВС			Α				
17		BCD			Α				
18		С							

	ETT Vaulx									
Journée	S/14h	S/15h	S/16h	S/17h	S/18h	S/19h				
1					Α					
2					В					
3					В					
4					Α					
5					В					
6					Α					
7					В					
8					Α					
9					Α					
10					В					
11					Α					
12					Α					
13					В					
14					Α					
15					В					
16					Α					
17					В					
18					В					

LM Wiers									
Journée	S/14h	S/15h	S/16h	S/17h	S/18h	S/19h			
2						АВ			
4						АВ			
5						АВ			
8						АВ			
9						АВ			
10						АВ			
12						АВ			
15						АВ			
16						ΑВ			

	TTT Estaimpuis						
Journée	S/14h	S/15h	S/16h	S/17h	S/18h	S/19h	
1		CDE				АВ	
3		CDE				АВ	
4		D					
6		CE				АВ	
7		CDE				ΑВ	
9		D					
11		CDE				АВ	
13		CE				АВ	
14		CDE				АВ	
15		D					
17		CDE				АВ	
18		CE				АВ	

	TTG Anvaing					
Journée	S/14h	S/15h	S/16h	S/17h	S/18h	S/19h
1		ВС			Α	
4		ВС			Α	
6		ВС			Α	
8		ВС			Α	
9		ВС			Α	
11		ВС			Α	
12		ВС			Α	
14		ВС			Α	
16		ВС			Α	

	TTC AEC Tournai						
Journée	S/14h	S/15h	S/16h	S/17h	S/18h	S/19h	
2		ВС			Α		
3		С					
5		ВС			Α		
6		В			Α		
7		С					
8		В			Α		
10		ВС			Α		
12		В			Α		
13		ВС			Α		
15		С					
16		В			Α		
17		С					
18		ВС			Α		

JPV Froidmont-Maroc							
Journée	S/14h	S/15h	S/16h	S/17h	S/18h	S/19h	
1		Ε			Α		
2		D			ВС		
3		Ε			A C		
4		D			В		
5		Е			A C		
6		D			В		
7		Е			A C		
8		Е			Α		
9		D			В		
10		D			ВС		
11		E			Α		
12		D			В		
13		E			A C		
14		D			В		
15	E				A C		
16		D			В		
17		D			ВС		
18		Е			A C		

TS Maulde						
Journée	S/14h	S/15h	S/16h	S/17h	S/18h	S/19h
1		D				
2		С			АВ	
3		D				
4		С			АВ	
5		CD				
6					A B	
7					Α	
8		CD				
9		С			АВ	
10		С			A B	
11		D				
12		С			A B	
13		D				
14					A B	
15		C D				
16		C D			В	
17					A B	
18		D				

	TT Don Bosco					
Journée	S/14h	S/15h	S/16h	S/17h	S/18h	S/19h
2						Α
5						Α
6						Α
8						Α
10						Α
12						Α
13						Α
16						Α
18						Α



TROPHEE MAURICE DUBOIS

COMPETITION PAR EQUIPE A ELIMINATION DIRECTE (AVEC HANDICAP)



Equipes composées de joueurs affiliés à l'ERT ou à toute autre fédération, d'un même club ou de clubs différents

Rencontres 3 contre 3 : 4 simples, un double, 5 simples

3 sets gagnants de 11 points



1/32 - 28.10.23 1/16 - 16.12.23 1/8 - 03.02.24 1/4 - 06.04.24 1/2 - 27.04.24

Finale - 25.05.24

TROPHEE
MALRICE DLBOIS
2023-2024

Inscriptions à communiquer pour le 30/09/2023 au plus tard auprès de David SPILEERS, dspileer@yahoo.fr

Contact et infos : ASBL Entente Régionale du Tournaisis secretariat@tt-ert.be — 0491/63.52.24



Entente Régionale du Tournaisis

Association Sans But Lucratif N° d'entreprise : 0754.628.920 Chaussée de Lannoy, 14 - 7503 FROYENNES RPM Région wallonne secretariat@tt-ert.be www.tt-ert.be

TROPHEE MAURICE DUBOIS - SAISON 2023/2024 REGLEMENT

1. Introduction

Le trophée Maurice Dubois est une compétition par équipes composées de joueurs affiliés à l'ERT ou à toute autre fédération de tennis de table. Les joueurs devront être en ordre d'affiliation et non suspendus pour pouvoir être alignés dans une équipe.

- 2. Equipes, classement et droit d'inscription
 - a. Chaque équipe devra être composée d'un minimum de 3 joueurs et d'un maximum de 7 joueurs. Ces joueurs pourront provenir de clubs différents. Une fois communiquée, aucun changement ne pourra intervenir dans la composition des équipes.
 - b. L'inscription des équipes est à communiquer par le club pour le 30/09/2023 au plus tard auprès de David Spileers (dspileer@yahoo.fr)
 - c. Chaque équipe sera identifiée par le nom du club qui l'inscrit suivi d'un chiffre romain. L'ordre des joueurs communiqué lors de l'inscription devra être celui suivi lors des compétitions.
 - d. Le classement repris sera celui de la fédération dans laquelle le joueur est affilié. Pour les classements (AFTT) E6 et E4, il conviendra de reprendre comme classement E2. Pour les classements (AFTT) E2 et E0, il conviendra de reprendre comme classement F0.
 - e. En cas de double appartenance, le classement pris en considération sera le classement le plus élevé.
 - f. Le droit d'inscription est de 5€ par joueur (gratuit pour les joueurs affiliés dans un club ERT).
 - g. Le nombre maximum d'équipes est limité à 64. Chaque club peut inscrire autant d'équipes qu'il le souhaite. Toutefois, seules les 4 premières équipes d'un même club auront la garantie de participer à cette compétition. Les équipes supplémentaires (au-delà de 4) pourront participer en fonction des places encore disponibles.
 - h. Si le nombre maximum d'équipes est atteint (64 équipes), la priorité sera donnée aux premières équipes inscrites, avec application du point 2.g.

3. Déroulement des matches

- a. Les rencontres se disputeront entre des équipes de trois joueurs se rencontrant en un double et neuf simples, le double se disputant après quatre simples.
- b. Chaque match se disputera en 3 sets gagnants de 11 points.
- c. Lors d'un cinquième set éventuel, le changement de côté interviendra lorsque le joueur (ou l'équipe dans le cas du double) parti de zéro aura obtenu son cinquième point.
- d. Le choix du camp et le droit d'être serveur ou relanceur sont tirés au sort par l'arbitre. Le gagnant de ce tirage aura droit :
 - de choisir le camp (l'adversaire choisissant d'être premier serveur ou relanceur);
 - de servir le premier (l'adversaire pouvant choisir le camp);
 - de relancer le premier (l'adversaire pouvant choisir le camp et servir le premier).
- e. Le joueur le moins bien classé commence le set avec un avantage calculé suivant les données du tableau des handicaps. La partie se poursuit alors, selon les décomptes habituels.
- f. Pour le double, le total des handicaps entre tous les joueurs sera divisé par quatre et le résultat arrondi à l'unité supérieure, avec un minimum d'un point.
- g. En cas de match nul final, l'équipe qualifiée sera celle qui aura remporté le plus de sets. S'il le faut, on totalisera ensuite les points de la rubrique "Résultats détaillés" (les handicaps intervenant dans les calculs). S'il y a toujours égalité, le résultat du double sera prépondérant.
- h. Les matches se disputeront avec handicap suivant le tableau repris en fin de document.
- 4. Le tableau des différents tours, établi par tirage au sort, restera valable jusqu'au terme de la compétition.
- 5. Les adversaires conviendront entre eux de l'heure des rencontres. Si aucun accord préalable n'a pu être conclu, l'horaire officiel sera imposé (18h00).
- 6. Pour qu'un match puisse se dérouler, chaque formation devra aligner au moins deux joueurs. En cas de forfait, une amende de 5€ sera imputée au club. L'élimination d'une équipe entraînera celle de tous ses éléments, qu'ils aient déjà joué ou non.
- 7. L'élimination d'une équipe entraînera celle de tous ses éléments, qu'ils aient déjà joué ou non.
- 8. Les feuilles d'arbitrage nécessaires à la compétition seront fournies gratuitement par l'E.R.T. à chaque club participant.
- 9. Les règlements sportifs E.R.T. resteront d'application pour tous les autres points non couverts par ce qui précède.
- 10. Le Conseil d'Administration prendra toute mesure nécessitée par d'éventuelles situations non prévues. Ses décisions seront sans appel.
- 11. L'asbl ERT se réserve le droit de refuser l'inscription d'un joueur.



TROPHEE MAURICE DUBOIS - SAISON 2023/2024

CALENDRIER DES RENCONTRES

S. 28.10.2023	1/32
S. 16.12.2023	1/16
S. 03.02.2024	1/8
S. 06.04.2024	1/4
S. 27.04.2024	1/2
S. 25.05.2024	Finale

TABLEAU DES HANDICAPS

	NC	E2	E0	D6	D4	D2	D0	C6	C4	C2	CO	В6	B4	B2	В0	Α
NC																
E2	1															
E0	2	1														
D6	3	2	1													
D4	4	2	2	1												
D2	4	3	2	2	1											
D0	5	3	3	2	2	1										
C6	5	4	3	3	2	2	1									
C4	6	4	4	3	3	2	2	1								
C2	6	5	4	4	3	3	2	2	1							
C0	7	5	5	4	4	3	3	2	2	1						
В6	7	6	5	5	4	4	3	3	2	2	1					
В4	8	6	6	5	5	4	4	3	3	2	2	1				
B2	8	7	6	6	5	5	4	4	3	3	2	2	1			
В0	8	7	7	6	6	5	5	4	4	3	3	2	2	1		
Α	8	8	7	7	6	6	5	5	4	4	3	3	2	2	1	



Entente Régionale du Tournaisis

Association Sans But Lucratif N° d'entreprise : 0754.628.920 Chaussée de Lannoy, 14 - 7503 FROYENNES RPM Région wallonne secretariat@tt-ert.be www.tt-ert.be

TROPHEE MAURICE DUBOIS - SAISON 2023/2024 FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

_		B 4 4 T ±	NOM PREMOM	CI ACC			344T ±	NOM PREMOM	CI AC
l	_	MAT.*	NOM, PRENOM	CLASS	II	_	MAT.*	NOM, PRENOM	CLAS
	1.					1.			
	2.					2.			
	3.					3.			
	4 . 5 .					4. 5.			
	6.					6.			
	7.					7.			
III		MAT.*	NOM, PRENOM	CLASS	IV		MAT.*	NOM, PRENOM	CLAS
	1.					1.			
	2.					2.			
	3.					3.			
	4.					4.			
	5.					5.			
	6.					6.			
	7.					7.			
						1			<u> </u>
V		MAT.*	NOM, PRENOM	CLASS	VI		MAT.*	NOM, PRENOM	CLAS
	1.					1.			
	2.					2.			
	3.					3.			
	4.					4.			
	5.					5.			
	6.					6.			
	7.					7.			

<u>Remarque</u> : Ce document doit parvenir au Coordinateur du Trophée Maurice Dubois, David Spileers, *pour le 30* <u>septembre 2023</u> au plus tard.

ERT – TENNIS DE TABLE LISTE DES JOUEURS PAR ORDRE DE FORCE SAISON 20.... / 20....

Dénomination du Club :	

1	2	Nom et Prénom	3	4
	01			
	02			
	03			
	04			
	05			
	06			
	07			
	08			
	09			
	10			
	11			
	12			
	13			
	14			
	15			
	16			
	17			
	18			
	19			
	20			
	21			
	22			
	23			
	24			
	25			

Le responsable du Club (Président ou secrétaire) Date, nom et signature :

- 1 : Matricule (indiquer « nouveau » pour une première affiliation en E.R.T.)
- 2 : Numéro d'affiliation
- 3 : Indice de classement individuel
- 4 : Numéro de Registre National (à défaut : date de naissance)

ERT – TENNIS DE TABLE LISTE DES JOUEURS PAR ORDRE DE FORCE SAISON 20.... / 20....

Dénomination du Club :	

1	2	Nom et Prénom	3	4
	26			
	27			
	28			
	29			
	30			
	31			
	32			
	33			
	34			
	35			
	36			
	37			
	38			
	39			
	40			
	41			
	42			
	43			
	44			
	45			
	46			
	47			
	48			
	49			
	50			

Le responsable du Club (Président ou secrétaire) Date, nom et signature :

- 1 : Matricule (indiquer « nouveau » pour une première affiliation en E.R.T.)
- 2 : Numéro d'affiliation
- 3 : Indice de classement individuel
- 4 : Numéro de Registre National (à défaut : date de naissance)

ERT - TENNIS DE TABLE FICHE D'AFFILIATION INDIVIDUELLE **SAISON 20.... / 20....**

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE JOUEUR					
Matricule : (pour une première affiliation en E.R.T, indiquer « Nouveau »)					
Nom et prénom :					
Adresse : (Rue, n°, code postal et localité)	CP : Localité :				
Email :	@				
Date de naissance :	1				
Numéro de Registre National :					
AUTRES RENSEIGNEMENTS, EXTRAITS DU REGLEMENT, DEMANDE D'AFFILIATION					
Antécédents (1)					
	(indiquer <i>débutant</i> si c'est le				
Indice de classement :	, durant la saison /				
(1) : Article 27 : Chaque affilié est tend d'une suspension de quatre journées d	u d'indiquer le classement dont il bénéficie, ou a bénéficié [] sous peine e championnat				
	demande mon				
Je déclare avoir pris connaissance des	Statuts et Règlements de l'Entente Régionale du Tournaisis.				
En cas d'affiliation dans une autre fédé document n°3A/bis (2).	ration de tennis de table, je m'engage à compléter immédiatement le				
Date et signature du joueur : (ou de son représentant légal s'il a moins de 18 ans)	Date et signature du responsable du club : (secrétaire ou président)				
(2) : Tout joueur appartenant à la F.R.B.T.	T. ou de toute autre Fédération est autorisé à participer au Championnat E.R.T., à				

condition de disputer la moitié des matches du Championnat entier, sauf s'il est âgé de moins de 16 ans au 1er juillet de la saison sportive et que son classement E.R.T. est NCI ou E. Le joueur doit être affilié avant la troisième journée de championnat et doit participer à au moins quatre rencontres du

Version 2018

ERT – TENNIS DE TABLE FICHE D'AFFILIATION INDIVIDUELLE SAISON 20.... / 20....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE JOUEUR					
Matricule : (pour une première affiliation en E.R.T, indiquer « Nouveau »)					
Nom et prénom :					
Adresse : (Rue, n°, code postal et localité)					
Email :	@				
Date de naissance :	1				
Numéro de Registre National :					
AUTRES RENSEIGNEMENTS, EXTRAITS DU REGLEMENT, DEMANDE D'AFFILIATION					
Double appartenance (1-2)					
Je figurerai aussi pour la sa	ison / / dans l'effectif d'un autre club				
dénommé :	(fédération belge ou étrangère)				
avec le classement :					
 (1) Article 27 : Chaque affilié est tenu d'indiquer le classement dont il bénéficie, ou a bénéficié [] sous peine d'une suspension de quatre journées de championnat. (2) Article 26 : Tout joueur appartenant à la F.R.B.T.T. ou de toute autre Fédération est autorisé à participer au Championnat E.R.T., à condition de disputer la moitié des matches du Championnat entier, sauf s'il est âgé de moins de 16 ans au 1er juillet de la saison sportive et que son classement E.R.T. est NCI ou E. Le joueur doit être affilié avant la troisième journée de championnat et doit participer à au moins quatre rencontres du premier tour. En cas d'inobservation de ces points, l'équipe dans laquelle est aligné un joueur provenant d'une autre fédération perd la rencontre par forfait et est pénalisée d'une amende de 3,75 €. 					
7					
=	demande mon				
affiliation pour la saison					
Date et signature du joueur : (ou de son représentant légal s'il a moins de 18 ans)	Date et signature du responsable du club : (secrétaire ou président)				

NOTE:

ERT – TENNIS DE TABLE MODIFICATION DE CLASSEMENT INDIVIDUEL SAISON 20.... / 20....

Présentation de la demande :					
Nom et prénom du joueur :					
Affilié au club :					
Modification demandée :					
Justification:					
Date et signatures :					
Le joueur	Le Président ou le Secrétaire du Club				
Décision de la Commission des classements :					
☐ Modification refusée					
☐ Modification accordée sous réserve que :					
1) La justification de la demande soit impérativement respectée et ce pendant toute la					
durée du Championnat pour lequel la demande a été introduite.					
2)					
Pour la Commission des classements,					
La Présidente (ou son délégué) :					
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,					
(date et signature)					

<u>Remarques</u>: Dans la mesure où les résultats du joueur le justifient, une modification peut être accordée, dans les conditions suivantes :

- Uniquement pour la saison en cours,
- Seulement à la hausse et d'un seul degré,
- Pour des raisons particulières : problème de transport, convenance personnelle, reconduction d'une équipe de la saison précédente, ...

ENTENTE REGIONALE DU TOURNAISIS ABONNEMENTS SAISON 20...../20.....

CLUB:					
BO PAYANT (50,00 €)	Nom, prénom et adresse complète :				
	CP Localité				
	CP Localité				
BO MAIL	- Nom, prénom :				
(gratuit)	E-mail :	. @			
	- Nom, prénom :				
	E-mail :	. @			
	- Nom, prénom :				
	E-mail :	. @			
	- Nom, prénom :				
	E-mail :	_			
	- Nom, prénom :				
	E-mail :	. @			
ACCES ESPACE	Nom própom				
CLUBS	- Nom, prénom : E-mail :				
(gratuit)	- Nom, prénom :				
Consultation : Listes de forces à jour et grille de sélections	E-mail :				
Encodage : résultats	- Nom, prénom :				
hebdomadaires, feuilles d'arbitrage et forfait(s)	E-mail :	. @			
	- Nom, prénom :				
	E-mail :	. @			

Date, nom et signature du responsable :